

FACE AUX TENSIONS DE NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ, LES MÉDECINS LIBÉRAUX RESTENT MOBILISÉS.

Orléans, le 29 juillet 2022.

Les tensions actuelles de notre système de santé font émerger de plus en plus de critiques à l'égard de la médecine de ville, désignée responsable de la saturation des services d'urgences des hôpitaux. Pourtant, les médecins libéraux se mobilisent au quotidien, comme chaque année, pour répondre aux soins notamment non-programmés de toute la population, et ce, malgré de sérieuses difficultés en termes de démographie médicale.

LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE : LE PLUS GRAND DÉSERT MÉDICAL DE FRANCE.

- 1 681 médecins généralistes libéraux en région Centre-Val de Loire en 2022.*
- -21,6% au cours des 10 dernières années.*

Avec 1 681 médecins généralistes, la région Centre-Val de Loire affiche la plus faible démographie médicale de France et cette situation s'accroît chaque année. Attractivité du territoire, capacités de formation des étudiants, départs en retraite et difficultés à trouver des remplaçants... les causes en sont nombreuses et impliquent une activité en constante augmentation.

- 10 fois plus d'actes et de consultations réalisés par les médecins généralistes libéraux que de passages aux urgences (7 500 000 pour 750 000 en 2021)**
- 1 114 patients par médecin généraliste traitant en moyenne sur la région contre 941 au niveau national, soit 18,5% de patients supplémentaires pris en charge.**
- 54h : la semaine de travail hebdomadaire moyenne d'un médecin généraliste en France***

LES SOINS NON-PROGRAMMÉS : UNE ACTIVITÉ QUOTIDIENNE DES MÉDECINS LIBÉRAUX.

Ces problématiques démographiques poussent les patients à solliciter les services d'urgences pour des soins pouvant relever de la médecine de ville. C'est une des causes de la saturation des urgences et dans certains cas d'un renoncement aux soins.

Pour endiguer ce phénomène, les médecins libéraux se sont toujours mobilisés pour garantir des créneaux de consultations de soins non programmés aux patients, même en période estivale. "La réponse aux demandes de soins non programmés fait depuis toujours partie de notre pratique quotidienne et nous continuons de nous organiser au niveau territorial pour offrir des créneaux supplémentaires." précise le Dr Pierre Bidaut, médecin généraliste et président de l'URPS Médecins Libéraux.

Que sont les soins non programmés ?

Les Soins Non Programmés (SNP) correspondent à une demande de prise en charge le jour même pour une pathologie aiguë qui n'engage pas le pronostic vital.

- 96% des médecins généralistes déclarent avoir une organisation pour répondre aux SNP***

DES ORGANISATIONS DE SNP MISES EN PLACE À DIFFÉRENTES ÉCHELLES.

Les soins non-programmés représentent donc une part importante de l'activité quotidienne des médecins généralistes. Malgré cela, les médecins libéraux continuent de s'organiser pour offrir des créneaux supplémentaires et décharger les services d'urgences qui enregistrent des passages toujours plus nombreux.

Au niveau territorial, la création de Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) permet aux médecins libéraux de coordonner leur exercice et d'organiser la réponse aux demandes de soins non programmés à l'échelle de plusieurs communes. Avec 30 CPTS actives sur 33 territoires identifiés et plus de 95% de la population couverte, les médecins libéraux de la région capitalisent sur ces dispositifs pour accroître la capacité de réponses aux SNP. Plusieurs CPTS proposent ainsi des créneaux supplémentaires pour les patients sans médecin traitant ou dont le médecin est indisponible, avec parfois un numéro d'appel direct pour la population. Le déploiement de ces organisations est appuyé à l'échelle locale par les médecins libéraux exerçant en Maison de Santé ou investis dans des organisations innovantes localement telles que PAÏS dans le Loir-et-Cher.

- 30 CPTS actives sur 33 territoires identifiés soit plus de 95% de la population régionale couverte.

Au niveau départemental, deux organisations pilotes ont été mises en place par la médecine de ville dans l'Indre (36) et en Indre-et-Loire (37). Ces « Services d'Accès aux Soins » (SAS) permettent à la population de disposer d'une réponse à toute demande d'accès aux soins et d'un nouveau service d'orientation et de guidage dans le système de santé, complémentaire du « 15 », le service du SAMU. Ces dispositifs font leur preuve et des projets de déploiement dans les autres départements de la région sont en cours de réflexion.

Enfin, en dehors de cette réponse aux demandes de soins non-programmés en journée et en semaine, la permanence des soins (soirs et weekends) est assurée partout en étroite articulation avec les centres 15 : ce sont 35 secteurs de garde qui couvrent l'ensemble de la région avec des médecins libéraux mobilisés pour répondre aux demandes, sur orientation du 15, en visite, en cabinet ou en maison médicale de garde. Des médecins libéraux sont aussi présents au téléphone, en tant que « Régulateurs » en coordination avec les centres 15 départementaux.

Malgré ces difficultés, la médecine de ville a toujours été mobilisée et continuera de s'organiser pour répondre aux besoins des patients. Toutefois, les facteurs humains et temporels n'étant pas extensibles indéfiniment, un soutien des instances gouvernementales doit être envisagé pour garantir l'efficacité de ces organisations.

La santé est prioritaire, l'URPS Médecins Libéraux Centre-Val de Loire invite les usagers à ne pas renoncer aux soins et à contacter préférentiellement leur médecin traitant avant d'appeler le 15.

À PROPOS

L'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) représente et accompagne les 3 500 médecins libéraux de la région Centre-Val de Loire. Notre rôle : promouvoir l'organisation et la qualité des soins en portant les valeurs de la médecine libérale. Acteur essentiel de la politique de santé en région, nous agissons pour faciliter l'exercice des médecins libéraux actuels et futurs et favoriser l'accès et la qualité des soins. www.urpsml-centre.org

Si vous souhaitez plus d'informations sur le sujet : matthieu.magrit@urpsml-centre.org – 06 76 77 81 78